

Catégorie Innovation technique et technologique



Lauréat national

David HERIBAN, 31 ans – Michaël GAUTHIER, 35 ans – Jean-Pierre HAMANT, 52 ans

PERCIPIO ROBOTICS

Conception de systèmes robotisés pour la micromanipulation

Création en février 2011 (SA)

Franche-Comté – Besançon (25)

Tél : 06 67 001 320 – www.percipio-robotics.com

> Accompagnement : BGE Franche-Comté

> Prix : 8 000 euros, doté par Orange

L'infiniment petit et le microscopique ont un avenir en grand

9

Dix années de recherche au CNRS ont été nécessaires pour la mise au point d'un système robotisé permettant la manipulation d'objets microscopiques (micromanipulation). La réalisation du prototype par David Hériban (plus l'obtention d'un Micron d'or) en 2008 a intéressé nombre de chercheurs et industriels. C'est le déclic vers la création d'entreprise. David Hériban, qui craignait de voir le fruit de son travail oublié par le laboratoire, s'associe alors à son ancien responsable de recherche et un directeur en R&D industriels pour créer la société Percipio Robotics.

L'activité suit le cheminement de l'analyse des besoins à la mise en exploitation en passant par le développement de solutions sur mesure, l'installation de l'outil, la formation des utilisateurs, etc. Cette technologie innovante offre une grande variété d'applications et intéresse notamment les secteurs de l'électronique, l'aérospatiale, la recherche et la haute horlogerie. Percipio Robotics dispose déjà d'un portefeuille varié de clients car la prospection affiche un taux de 100% de réussite depuis les débuts. Mais les machines coûtant cher (de 80 K€ à 250 K€), les commandes sont modestes au départ. Le marché se répartit en France et en Europe, essentiellement près des pôles de compétitivité et de haute technologie (Grenoble, Berlin, Endhoven, etc).

L'avenir s'annonce « radieux » selon David Hériban qui est accompagné par la BGE Franche-Comté depuis les premiers mois d'activité. La satisfaction des clients conduit à d'autres commandes. L'équipe travaille sur plusieurs projets de R&D, en particulier sur des robots très rapides pour la production industrielle. L'embauche d'un cinquième salarié est prévue d'ici fin 2011.

Catégorie Innovation technique et technologique



Mention spéciale

Cécile REAL, 37 ans – Patrick HENRI, 53 ans – Dr BOUQUET DE LA JOLINIERE, 56 ans – Dr GOGUSEV, 62 ans

ENDODIAG

Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux pour le diagnostic de l'endométriose

Création en avril 2010 (SAS)

Ile de France – Evry (91)

Tél : 06 83 88 52 75 - www.endodiag.com

> Accompagnement : Genopole France

> Prix : 4 000 euros, doté par Orange

Une innovation médicale mondiale

Encore largement méconnue et mal diagnostiquée, la maladie de l'endométriose affecterait aujourd'hui 10 % des femmes en âge de procréer, soit plus de 160 millions de personnes à travers le monde. Elle cause des troubles divers (douleurs, saignements, infertilité, fatigue, etc.), représentant un coût social et médical important. Après avoir créé et développé plusieurs sociétés dans le secteur biomédical, Cécile Réal, 37 ans, en a fait une cause et l'objet de sa nouvelle aventure entrepreneuriale...

« *Nous avons monté le projet à quatre, avec un business développer dans le domaine gynécologique et deux médecins spécialistes de la maladie.* » Après deux ans de préparation, ils s'associent, en effet, pour créer Endodiag et concevoir de nouveaux dispositifs médicaux favorisant le diagnostic de l'endométriose.

Endogram® est le premier produit de l'entreprise : il s'agit d'un nouvel instrument chirurgical, accompagné d'un protocole innovant, améliorant la fiabilité des prélèvements réalisés dans le cadre d'une coelioscopie. « Jusqu'à présent, près de la moitié n'était pas exploitable, ce qui explique en partie la difficulté du diagnostic ». Or, en récupérant des échantillons de meilleure qualité, le procédé permet de fournir une information supérieure sur l'évolution de la maladie et favoriser la prise en charge du patient.

Installé au sein du Génopole d'Evry (91), Endodiag participe activement à la recherche sur l'endométriose. Grâce à son nouveau procédé de prélèvement, elle constitue en effet une « tissuthèque » qui permettra de tester directement les traitements à venir sur de véritables tissus humains. L'entreprise l'utilise également dans le cadre de ses recherches pour développer un biomarqueur et concevoir, à moyen terme, un test de diagnostic in vitro à partir d'un simple prélèvement sanguin.

La société se positionne ainsi sur un immense marché et ses avancées, technologiques ou scientifiques, sont des innovations mondiales. Au-delà du volet économique prometteur, ces créateurs se sont aussi réunis pour sensibiliser le public sur la maladie, en particulier sur ses conséquences non strictement médicales (arrêts de travail, troubles psychologiques, etc.) : « *le problème d'une affection mal identifiée, c'est qu'elle est souvent sous-estimée. Et c'est encore plus difficile pour les malades* ».

Catégorie Artisanat et Commerce



Lauréat national

Alexandre REMY, 37 ans

LES MATÉRIAUX D'ANTAN

Création, fabrication, vente et installation d'éléments d'architecture en pierre et ferronnerie

Création en mars 2011 (SARL)

PACA - Avignon (84)

Tél : 06 28 910 907 – www.materiauxdantan.com

> Accompagnement : Pays d'Aix Initiative

> Prix : 8 000 euros, doté par Médicis et le Crédit Mutuel

Epanouissement professionnel : un cadre supérieur devient entrepreneur

Son goût pour les langues et cultures étrangères ont conduit Alexandre Rémy à occuper des postes de direction à l'international notamment dans le marketing et la gestion. Il obtient ensuite un MBA et part en Chine monter une usine où il acquiert l'expertise de la production. De retour en France, il est nommé directeur international d'une CCI pour aider les entreprises à exporter. Après ces 10 années d'expériences variées, il arrive à la conclusion que l'entrepreneuriat manque à son épanouissement professionnel.

Alexandre Rémy sait exactement ce qu'il veut. Reprendre une entreprise de petite taille dont le cédant, proche de la retraite, accepterait de l'accompagner pendant 2 ans. L'entreprise doit disposer d'un portefeuille clients à fort potentiel national et international, ne pas avoir de dettes et correspondre à un secteur qui l'intéresse, en lien avec les traditions et le terroir. Cette dernière exigence vient de son enfance, une période pendant laquelle il a travaillé dans le bâtiment pour aider son grand-père. Grâce à un réseau professionnel local, il rencontre le patron des Matériaux d'Antan, une entreprise qui regroupe l'ensemble de ses critères. C'est un coup de cœur !

Cette entreprise crée, fabrique, commercialise et pose des éléments d'architecture en pierre et ferronnerie : portails, fontaines, escaliers, cheminées, etc. Son atout maître : l'achat-vente d'éléments anciens ou faits à l'ancienne comme les cheminées Louis XIII, les bacs datés du Moyen Age, etc. Au moment de la reprise, l'entreprise connaissait un ralentissement de production. Alexandre Rémy a modernisé les produits et lancé une nouvelle gamme d'objets plus petits « pierre à la ligne » : lampes, cadrans et douches solaires... Aidé de 3 salariés dont un tailleur de pierre Compagnon du Devoir, le nouvel entrepreneur a redynamisé son entreprise.

La démarche qualité, l'organisation pro et le bouche à oreilles font affluer les commandes. Les clients répartis à parts égales entre particuliers, professionnels et collectivités sont situés en France, aux Etats-Unis, au Japon. Alexandre prévoit de conquérir une part des marchés chinois et moyen-oriental. Il veut aussi développer des franchises sur le territoire national car les demandes se précisent, notamment à Versailles et Toulouse. Les objectifs 2011 seront atteints, l'embauche d'un commercial et la rénovation du show-room sont d'ores et déjà budgétées pour 2012.

Catégorie Economie sociale



Lauréat national

Isabelle GARDERES, 39 ans – Christophe BERTHEZ, 38 ans – Annie CHAMBREUIL, 68 ans – David WEINBERG, 26 ans – Paul NESME, 58 ans – Eric THIBAUT, 42 ans

SCIC COMBRAILLES DURABLES

Coopérative de production d'énergie renouvelable

Création en septembre 2010 (SCIC)

Auvergne – Loubeyrat (63)

Tél : 04 73 67 95 02

> Accompagnement : URSCOP Auvergne et Auvergne Active

> Prix : 8 000 euros, doté par la MACIF

De l'énergie à revendre

Installée à Loubeyrat, un petit village des Combrailles situé au coeur du parc naturel des Volcans d'Auvergne, Isabelle Garderes est autant attachée à son territoire qu'à la protection de l'environnement. En 2009, avec d'autres habitants, elle crée l'association Combrailles Durables, autour d'un projet simple et innovant : produire de l'énergie renouvelable, en utilisant les ressources locales et en s'appuyant notamment sur la contribution financière des habitants.

L'aventure se concrétise dès l'été 2010, à Loubeyrat : l'association installe des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, financés symboliquement par les enfants. « *Nous avons collecté environ 22 000 euros auprès des parents, sur un investissement global de 67 000 euros. Le reste a été obtenu grâce à des prêts* ». En septembre, Combrailles Durables se transforme en Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Sur chaque montage, les « coopérateurs » obtiennent des parts, liés au montant de leur contribution ; chacun bénéficie également d'une voix pour participer au fonctionnement de la structure.

Même si le montage des projets prend du temps, « *toujours plus que prévu* », le modèle porte ses fruits. À Loubeyrat, la coopérative citoyenne devrait ainsi équiper les toits de la salle polyvalente et d'un vestiaire de sport, reconverti en classe. « *Nous prévoyons également d'installer des panneaux sur plusieurs équipements de Manzat, une commune voisine, dont l'école primaire ou les gradins du stade de rugby* ». L'énergie produite est revendue à EDF, à un tarif subventionné, ce qui permet de rentabiliser l'investissement sur une durée moyenne de huit ans.

Produire de l'énergie durable, en mobilisant les ressources locales, tout en préservant l'environnement : l'objectif de la SCIC explique qu'elle se soit intéressée "naturellement" à l'éolien. « *Contrairement à la logique actuelle, consistant à exploiter de grands parcs, nous cherchons à adapter l'équipement à la taille de la commune* ». Un mat de mesure éolien doit ainsi être installé, durant l'automne, à Manzat. Plus largement, Isabelle Garderes et ses associés souhaitent développer leur concept de coopérative, sur d'autres territoires, en privilégiant le transfert de savoir-faire, car sa réussite repose, avant tout, sur l'implication des habitants...

Catégorie Services



Lauréat national

Lidwine DUPONT, 19 ans

LILI CANI MOBILE

Service de toilettage itinérant destiné aux animaux domestiques

Création en septembre 2010 (Entreprise individuelle)

Nord Pas de Calais - Bailleul (59)

Tél : 06 09 59 07 80

> Accompagnement : BGE Hauts de France

> Prix : 8 000 €, doté par le Crédit Agricole et Oséo

2 000 €, doté par l'**agefiph** (Prix de l'encouragement)

Au petit soin des animaux domestiques

Lidwine Dupont, 19 ans, est atteinte de surdit  progressive depuis l' ge de deux ans. Passionn e par les animaux, elle r ve de devenir v t rinaire, mais son handicap l'emp che de faire les  tudes requises pour exercer la profession. En janvier 2010, titulaire d'un BEP de comptabilit , elle entreprend une formation de toiletteur canin.

« *Le soin des animaux domestiques est une activit  en pleine expansion, mais il est difficile d'obtenir un emploi salari , puisque la plupart des toiletteurs sont ind pendants* ». Soutenu par sa famille, Lidwine se lance ainsi dans la cr ation d'entreprise. Avec 8 millions de chiens et 10 millions de chats, la France d tient le record d'Europe du nombre d'animaux domestiques. Et si plusieurs toiletteurs sont d j  implant s localement,   Bailleul ou Hazebrouck, la jeune cr atrice innove, en proposant un service itin rant.

« *Mon p re travaille chez Hedimag, une entreprise sp cialis e dans la fabrication de v hicules-magasins, connue notamment pour la friterie Momo du film Bienvenue chez les Ch'tis. Nous avons eu l'id e d'am nager un camion en salon de toilettage, permettant de se d placer directement chez les clients* ». Lanc    l'automne 2010, le service trouve imm diatement sa client le.

Lidwine se d place, sur rendez-vous, dans un rayon de trente kilom tres autour de Bailleul. Elle propose une gamme de soins, effectu s directement dans le camion, destin s aux propri taires de chiens, de chats « *et m me de lapins!* » : nettoyage, tonte,  pilation, entretien des coussinets et des ongles, etc.

Un an apr s sa mise en route, le v hicule, enti rement color , s'est largement fait remarquer. La cr atrice peut d j  compter sur plus de 600 clients r guliers et quelques professionnels, dont la SPA de Hazebrouck ou un v t rinaire de Bailleul. « *Aujourd'hui, il y a trois semaines d'attente, en moyenne, pour obtenir un rendez-vous* ». Si l'activit  continue de se d velopper, Lidwine envisage d'am nager un autre salon mobile, d'ici deux ans...

Catégorie Dynamiques rurales



Lauréat national

Hassani SOULAIMANA et Thomas DANFLOUS, 25 ans

AROMAORE

Développement de produits et services à partir d'une exploitation d'Ylang-Ylang

Création en mars 2010 (SARL)

Mayotte – Ouangani (97)

Tél : 06 39 23 94 07

> Accompagnement : BGE Mayotte

> Prix : 8 000 €, doté par le Crédit Agricole

De nouvelles branches à l'ylang-ylang

Fils d'un exploitant d'ylang-ylang, une espèce d'arbre dont les feuilles sont utilisées pour produire des huiles essentielles, Hassani Soulaïmana, 25 ans, décide de prendre le relais et contribuer, à son échelle, à la sauvegarde du patrimoine naturel mahorais. « *La production d'Ylang-Ylang, sur l'île, est en crise : en quinze ans, le nombre d'exploitants est passé de 350 à moins d'une centaine et 70 %, aujourd'hui, ont plus de soixante ans* ». Après avoir travaillé plusieurs années au sein de la plantation familiale, il comprend que la survie économique passe par la diversification des activités.

En mars 2010, il s'associe avec Thomas Danflous, revenu sur l'île après ses études en métropole, pour créer la société Aromaore et chercher de nouveaux débouchés. La plantation étant située dans un site naturel remarquable, au coeur de l'île, les créateurs initient notamment des excursions touristiques : une activité porteuse, mais saisonnière, limitée à quatre mois dans l'année. Parallèlement, ils obtiennent un emplacement idéal, dans le port de Mamouzdou, pour ouvrir une boutique et commercialiser les ressources de l'ylangueraie. « *À l'origine, nous proposons surtout des macérats ou des huiles essentielles, puis nous avons progressivement référencé d'autres produits, issus de l'artisanat local : confitures, bois, instruments de musiques, etc.* »

Si le commerce représente aujourd'hui la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise, Hassani et Thomas se sont également lancés dans la conception de produits cosmétiques, exploitant les vertus naturelles des fleurs d'ylang-ylang. Ne disposant pas, sur l'île, d'un laboratoire permettant la transformation des végétaux, ils collaborent avec une entreprise ançoise : « *Réjouissens élabore la formule, à partir des macérats et d'un cahier des charges, puis nous la lui rachetons, afin d'avoir la propriété intellectuelle sur les produits* ».

Début 2011, Aromaore lance ainsi ses premiers cosmétiques, dont des bougies de massage, des huiles corporelles ou un lait après-soleil. Fabriqués à Annecy, les produits finis repartent à Mayotte et une partie est commercialisée en métropole. En phase de démarrage, l'activité représente un véritable défi pour les deux créateurs. « *Nous devons le relever en sensibilisant d'abord le public aux bienfaits de l'ylang-ylang pour la peau* ». À moyen terme, ils aimeraient ouvrir leur propre laboratoire sur l'île et participer un peu plus encore à son économie !

Catégorie Services à la Personne



Lauréat national

Sophie COLLAS-GRENIER, 41 ans

SAC A MALICE

Services à la personne en milieu rural

Création en avril 2010 (SARL)

Auvergne – Billom (63)

Tél : 04 73 88 34 90

> Accompagnement : BGE Auvergne

> Prix : 8 000 €, doté par l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP)

2 000 €, doté par l' **agefiph** (Prix de l'encouragement)

D'excellents services !

Résidant à Glaine-Montaigut, un petit village du Puy-de-Dôme situé au nord-est du parc naturel régional du Livradois-Forez, Sophie Collas-Grenier a été confrontée personnellement au problème des gardes d'enfant en milieu rural. « *Les solutions sont limitées, alors que le territoire, situé à une demi-heure de Clermont-Ferrand, accueille une population péri-urbaine, qui a des besoins* ». Plus largement, elle constate que l'environnement autour de Billom manque de services à la personne dans tous les domaines.

Après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur horticole, Sophie décide de se reconverter. Elle entreprend, tout d'abord, une vaste étude de marché sur le terrain, dont les résultats confirment son intuition : 70 % des particuliers interrogés sur le secteur sont demandeurs de services à la personne. En avril 2010, après plusieurs mois de préparation, elle crée la société Sac à Malice à Billom, qui leur propose un ensemble de prestations : garde d'enfants, entretien, jardinage, petit bricolage, livraison de courses, etc.

« *Nous employons déjà huit salariés et une nouvelle embauche est en cours* ». Pour répondre à la demande tout en privilégiant la qualité du service, le recrutement est déterminant, malgré la difficulté de trouver localement le personnel adéquat. La créatrice mise toujours sur la proximité et la qualification des salariés, notamment à travers la mise en place d'un plan de formation au sein de l'entreprise.

Dix-huit mois après la création, Sophie Collas-Grenier est en passe de réussir son pari : l'activité se développe à un rythme soutenu. « *On observe notamment une forte demande pour les gardes d'enfants* ». Les services de jardinage ou d'entretien du cadre de vie (ménage, repassage...) sont également plébiscités. Lauréate du Concours Talents de la création d'entreprise, la créatrice, atteinte de la maladie de Lyme, reçoit également le Prix de l'Encouragement de l'AGEFIPH.

Catégorie Essaimage



Prix spécial « Création »

Guillaume DESPAGNE, 39 ans – Marc NORLAIN, 41 ans

ARIADNEXT

Informatique : solution sécurisée de dématérialisation et de signature électronique

Création en mars 2010 (SAS)

Bretagne – Rennes (35)

Tél : 02 30 96 05 70 – www.ariadnext.com

> Accompagnement : Cellule essaimage de SFR

> Prix : 4 000 euros, doté par DIESE

Le S<CUBE, une solution pour sécuriser et simplifier les contrats entre clients et opérateurs

Ingénieurs de formations complémentaires, Guillaume Despagne et Marc Norlain travaillaient chez SFR lorsqu'ils se sont rencontrés en 2008. L'un cherchait comment simplifier le processus de souscription en diminuant le nombre de papiers justificatifs, l'autre le moyen de lutter contre les fraudeurs. Ensemble ils ont trouvé la solution, le S<CUBE, et vont s'associer pour fonder AriadNEXT. Ils sont soutenus par SFR qui a compris l'intérêt d'externaliser leur innovation et les pousse à essayer.

Les procédures d'enregistrement d'un contrat en point de vente passent habituellement par la collecte de nombreuses pièces justificatives papier et la signature d'un contrat avec le client. Le S<CUBE, un terminal déployé en points de ventes, permet de réduire le nombre de ces pièces aux documents possibles à vérifier : carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte bancaire et chèque. Grâce à la lecture automatique, les contrôles anti-fraude et l'envoi des données, l'édition du contrat est simplifiée et plus rapide ; au passage, le certificat électronique du client peut être enregistré sur sa carte SIM pour des usages ultérieurs. Avec le S<CUBE, le vendeur gagne du temps, ne fait pas d'erreurs et sécurise sa transaction. Et le client obtient tout de suite son contrat.

AriadNEXT et son S<CUBE ont un avenir « en grand ». Plusieurs opérateurs, dont Orange déjà sous contrat et Bouygues, ont manifesté leur intérêt. Des relations débutent avec les banques. Des contacts intéressants sont en cours en Espagne, au Portugal, en Europe centrale et au Brésil. Les deux entrepreneurs envisagent d'effectuer un deuxième tour de table pour augmenter le capital d'AriadNEXT qui emploie 15 salariés actuellement. Une dizaine d'embauches est prévue selon le développement ultérieur.

Catégorie Essaimage



Prix spécial « Reprise »

Pascal LITZELMANN, 51 ans – Martine LITZELMANN, 56 ans
SNC LITZELMANN

Bar, tabac, presse, jeux, petite restauration

Création en mars 2010 (SARL)

Bretagne - Perros Guirec (22)

Tél : 02 96 232 028 – pascal.litzelmann@orange.fr

> Accompagnement : Cellule essaimage de France Télécom

> Prix : 4 000 euros, doté par DIESE

Un bar tabac qui ne connaît pas la crise

Il y a 6 ans, Pascal Litzelmann découvre les Côtes d'Armor (Bretagne) dont son épouse Martine est originaire. Il tombe amoureux de la région et achète un appartement comme pied-à-terre. Trois ans plus tard, il apprend qu'en face il y a une affaire à reprendre : un bar tabac diffuseur de presse. Pascal entame des démarches auprès de son employeur France Télécom. En 2010 il élabore son projet avec l'appui de la cellule essaimage.

France Télécom met en place le soutien d'un cabinet spécialisé dans la reprise d'entreprise pour l'audit de l'affaire à reprendre et élaboration du prévisionnel financier ; son employeur finance également les formations liées à son activité (douanes, tabac, presse, stage chambre des métiers).

Associé à son épouse, Pascal ouvre leur commerce en mars 2010. Les trois premiers mois sont un peu difficiles car quelques indésirables effraient les bons clients. Ayant réglé définitivement ce problème, les habitués sont revenus très vite. Le couple développe alors de nouvelles idées pour attirer d'autres clients et doper son chiffre d'affaires. Il ouvre une demi-heure plus tôt. C'est l'heure des chauffeurs routiers qui prennent le temps de stationner grâce au parking privé et achètent journaux et cigarettes. Les Litzelmann ont ensuite l'idée d'organiser des concours de pétanque et de billard pour fidéliser une clientèle importante à Perros-Guirec : les retraités. En moins d'un an, 51 concours de pétanque et plusieurs concours de billard font affluer boulistes et amateurs. Le chiffre d'affaires grimpe sans cesse.

Puis, un concours informel sur les pronostics sur les matchs de football voit le jour. C'est un double succès financier car les joueurs reviennent pour les résultats. Depuis un an, Madame est à la cuisine pour offrir une petite restauration type « routiers » qui attire les amateurs d'omelettes et autres grandes assiettes fraîcheur. L'affaire tourne bien, les deux entrepreneurs ne s'ennuient pas et ne regrettent pour rien au monde leur choix de vie professionnelle.

Catégorie Développement



Lauréat national

Valérie FERRIER, 32 ans – Laurent GUICHAOUA, 33 ans

KANGA MAORÉ (EARL)

Entreprise agricole spécialisée dans la production maraîchère et fruitière

Création en mai 2007

Mayotte – Combani (97)

Tél : 06 39 401 345 – valerieferrier@yahoo.fr

> Accompagnement : BGE Mayotte

> Prix : 10 000 euros, doté par le Secrétariat d'Etat aux PME – DGCIS

Un développement agricole exemplaire dans l'Océan Indien

En 2007, Valérie Ferrier et son compagnon Laurent Guichaoua ont créé Kanga Maoré, une entreprise agricole de produits maraîchers et fruitiers commercialisés en paniers. Ils ont obtenu le prix régional Talents des Dynamiques rurales pour leur réussite. Pour diffuser en grande distribution, ils se spécialisent alors dans la production de salades et choux, fruits de la passion, papayes solo et ananas. Tout en continuant les paniers à plus petite échelle pour leurs clients particuliers.

L'agriculture à Mayotte, encore traditionnelle et familiale, évolue peu à peu. Trois exploitations mieux organisées contactent les jeunes entrepreneurs pour travailler ensemble en 2009. Ils se répartissent les diverses productions de manière à être chacun l'unique producteur de chaque filière, face à la grande distribution. Cette méthode de non concurrence leur permet de maintenir des prix décents. Le projet de Kanga Maoré est passé ainsi à un échelon territorial. Confortés par leurs bons résultats, ils sont bientôt 7 agriculteurs à s'unir pour fonder, début 2010, la Coopérative Agricole du Centre, la COOPAC sous l'impulsion de Valérie et Laurent.

La COOPAC a désormais pour objectif de parvenir à un développement régional avec les agriculteurs des Comores. De manière à toujours constituer une force face à la grande distribution. La COOPAC importe ainsi des produits des Comores comme la pomme de terre que l'on ne trouve pas à Mayotte. La coopérative lutte contre la concurrence des importateurs. Mais un financement du Fond de Coopération Régional leur permet d'embaucher un spécialiste de ces marchés qui les aide dans les négociations commerciales. Un nuage vient cependant ternir leurs belles performances. Le bateau de frêt avec lequel la COOPAC travaillait a dû arrêter son activité le temps d'une révision technique pour mise aux normes de la navigation de transport. Il reste bien un autre navire, mais qui pratique des tarifs trop élevés. La coopération avec les Comores est donc momentanément interrompue le temps de trouver une autre solution.

Toutes ces avancées depuis 2007 ont nécessité beaucoup d'énergie de la part des deux lauréats, qui ont créé une dynamique professionnelle locale et régionale, et des emplois. Ils ont décidé de se recentrer pour le moment sur l'activité de Kanga Maoré, et de développer la capacité de production de la coopérative en installant de nouvelles serres. Et pour l'avenir, ils espèrent bien intégrer Madagascar dans leur projet de coopération régionale.

L'agefiph soutient les Talents

« En participant au concours Talents, l'Agefiph souhaite faire reconnaître pleinement le talent de créateurs handicapés en les mettant au même rang que les créateurs valides. »

Depuis 2007, l'Agefiph soutient le concours Talents afin de valoriser davantage encore les parcours réussis de créateurs handicapés mais aussi pour concourir au changement de regard sur le handicap. Au sein du concours, comme dans la vie, les personnes handicapées sont à égalité pour promouvoir leur projet d'entreprise.

Chaque année, l'Agefiph remet un prix de l'Encouragement à l'un des candidats handicapés. Cette année, l'Agefiph se félicite que les 2 lauréates soient aussi celles du concours Talents national :

Lidwine DUPONT
LILI CANI MOBILE > lauréate nationale de la catégorie Services
Sophie COLLAS-GRENIER
SAC A MALICE > lauréate nationale de la catégorie Services à la Personne

19

L'Agefiph et la création d'entreprise

La création d'entreprise est une voie choisie par nombre de personnes handicapées lorsqu'elles n'aboutissent pas dans leur recherche d'emploi ou par choix personnel.

L'année 2010 a connu une activité proche de celle de 2009 pour la création d'activité par des personnes handicapées : 3 184 projets de création ou de reprise d'activité ont été soutenus par le fonds. L'Agefiph accompagne 2,3% des créations ou reprises d'activité sur l'ensemble du territoire français. Initiatives prises par des demandeurs d'emploi pour un montant de 31M€ en 2010.

La part de ces créateurs ayant un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat continue de croître (41,4%), ainsi que la part des 50 ans et plus (23,5%). Et depuis plusieurs années, les femmes prennent une part croissante de l'ensemble des créateurs en France. Ce qu'illustrent les deux lauréates.

Une aide plus ciblée en 2012

En 2012, l'appui de l'Agefiph à la création d'activité proposée se poursuivra toujours en complémentarité des dispositifs de droit commun.

Les partenaires du concours Talents

MEMBRES FONDATEURS

Réseau BGE
Macif
France Télécom – Orange

PARTENAIRES

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - DGCIS
Crédit Agricole
Crédit Coopératif
Crédit Mutuel
Médicis
OSÉO
Agence nationale des services à la personne
Agefiph
DIESE, association de promotion de l'essaimage
Dynamique Entrepreneuriale

EXPERTS

Advancia-Negocia
Agence pour la création d'entreprise (APCE)
Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)
BGE
Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi
Fédération nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion sociale
France Initiative
Caisse des Dépôts
Chambres régionales de l'économie sociale
Confédération générale des SCOP
Direction régionale du Commerce et de l'Artisanat (DRCA)
EDF
Fédération nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
Fondation de la 2^e Chance
Institut de Développement des Activités de Proximité
Institut National de la Propriété Industrielle
Réseau Entreprendre
Union des Couveuses

20

« Stimuler l'énergie, lever les obstacles humains, structurels et financiers, encourager les entrepreneurs tout au long de leur parcours, donner aux TPE les compétences et les meilleures opportunités pour se développer, telle est la vocation des BGE. »

F. Cameo Ponz
Président de BGE

CONTACT ORGANISATION

BGE

info@concours-talents.com - www.concours-talents.com

Ancian Communication

01 53 20 96 24 - contact@anciancommunication.fr